

Communiqué du 10/01/2012

**Réforme de
l'évaluation,
enseignement
professionnel...
la FNEC FP-FO
réagit aux
«voeux»
du Président**

**Les projets
d'évaluation
doivent être
retirés,
les fermetures
de postes
abandonnées !**

FO LA DIFFÉRENCE FO L'INDÉPENDANCE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 20 - email : fneccfp@fo-fneccfp.fr

En présentant ses vœux concernant l'Education nationale, le Président de la République a annoncé que sa priorité est de « redéfinir le métier enseignant ». Il s'agit pour lui, et il le dit, de remettre en cause l'ensemble des garanties statutaires définies dans les statuts particuliers de toutes les catégories d'enseignants.

Cette redéfinition du « métier », destructrice du statut, s'inscrit dans le moule de l'autonomie des établissements.

Pour le Président de la République, la réforme de l'évaluation est donc un premier pas dans cet objectif, l'expérimentation ECLAIR en est un autre : arbitraire et déroulement de carrière à la tête du client, recrutement sur profil, augmentation du temps de présence et du temps de travail de tous les personnels.

L'annonce du Président de la République de rendre obligatoire l'alternance en dernière année de CAP et de Bac Pro constitue une menace de mort de l'enseignement professionnel public et laïque. En réalité le gouvernement s'est fixé comme objectif la privatisation de toute la formation professionnelle initiale et continue (destruction des LP, de l'AFPA et des GRETA).

Il ne resterait rien de l'institution scolaire et du statut de fonctionnaire des enseignants si les projets gouvernementaux étaient conduits à leur terme. Le Président de la République et son ministre de l'Education travaillent à la privatisation de l'école publique et les 14000 suppressions de postes qu'ils viennent de décider dans le cadre du plan d'austérité et de la RGPP visent à faire payer aux salariés et aux citoyens les conséquences de la crise.

Le ministre de l'Education nationale serait bien inspiré d'abandonner ses projets concernant l'évaluation des enseignants au lieu de poursuivre ses propos provocateurs qui présentent sa réforme comme permettant de « récompenser ceux qui ont faim, qui ont envie, qui sont bons ». Face à la grève et aux manifestations du 15 décembre, il a dû retirer ses projets de l'ordre du jour du Comité technique ministériel du 16 décembre, il doit les abandonner ! C'est la demande qu'a confirmée la FNEC FP FO à la directrice générale des ressources humaines le 9 janvier. De la même manière, les 14000 fermetures de postes doivent être annulées.

La FNEC FP FO appelle l'ensemble de ses sections et syndicats à prendre toutes les dispositions pour poursuivre la mobilisation des personnels afin de concrétiser le premier recul obtenu par la grève et les manifestations le 15 décembre : les projets sur l'évaluation doivent être retirés, les fermetures de postes abandonnées.

La Commission exécutive nationale de la FNEC FP FO se réunit les 12 et 13 janvier et aura à son ordre du jour la discussion d'un appel à la grève nationale et manifestation nationale le 31 janvier prochain. En tout état de cause, il s'agit maintenant de multiplier à tous les niveaux les réunions et assemblées pour établir et confirmer avec les personnels et dans l'action commune, les revendications.

Montreuil, le 10 janvier 2012.

Nota Bene : Lors de l'audience du 9 janvier 2012, madame Théophile, DGRH du ministère de l'éducation nationale, a admis que l'application du projet de décret sur le droit syndical dans la Fonction publique (issu des accords de Bercy) créerait une situation qui verrait Force Ouvrière perdre près de 15% de ses moyens syndicaux (décharges de services). La FNEC FP FO lui a confirmé que Jean-Claude Mailly, secrétaire général de la confédération, intervient sur ce dossier auprès du Premier ministre.